



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dyslexie et dysphasie

Question écrite n° 66146

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la fermeture du centre référent des troubles du langage de l'hôpital Trousseau qui s'occupe de la dyslexie ou de la dysphasie de plusieurs centaines d'enfants. 7 à 8 % de la population française est atteinte de ce type de symptômes et il est courant de devoir attendre de six à douze mois pour avoir un rendez-vous. Ces diagnostics sont cependant décisifs pour l'orientation des enfants dans leur scolarisation. La fermeture du centre de l'hôpital Trousseau ajouterait ces enfants à la liste d'attente déjà trop longue dans les centres référents d'Île-de-France. Il désirerait savoir quelles mesures comptent prendre le Gouvernement face à la fermeture de ce centre et quels moyens pourront être pris pour améliorer les conditions de traitement des personnes atteintes de ces troubles.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66146

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11644

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)